Médaille d'or de St-Stanislas avec ruban : l'adjudant Octave Nève ; les brigadiers-maréchaux Cochet, Maren, Barbaux. — Médaille d'argent de St-Stanislas : Les cavaliers de 1re classe, Lombard et Biedlat.

Accident. — Hier matin vers 10 h., un pauvre malheureux traversait les rues de notre ville entre deux gendarmes à cheval. Sur la place d'Armes, l'un des chevaux s'étant cabré, renversa le prisonnier et le piétina. Les gendarmes mirent pied à terre, firent transporter le malheureux dans un estaminet voisin où il reçut un premier pansement. Ses blessures n'étant pas très graves, il fut quand même conduit en prison.

Tribunal correctionnel

Audience du mercredi 26 mars
Présidence de M. Mokrau

Vagabondage et mendicité. — Lejeune Charles nie les faits qui lui sont reprochés. Le Tribunal remet l'affaire à quinzaine pour informations et confirme le mandat de dépôt.

Chasse avec engins prohibés. — Cattelain Aristide, de Gravelotte, est un praticien de profession ; il a pour cela à son actif de nombreuses condamnations. De nouveau il s'est fait prendre le 6 mars courant. 50 francs d'amende et 15 h. de prison.

Voyageur en chemin de fer sans billet. — Lemaire Louise, d'Escaudœuvres, pour avoir voyagé sans billet d'Escaudœuvres à Lourches, 16 fr. d'amende.

Blessures par imprudence. — Lemaire Benoît, de Quiéry, le 2 mars courant, vers 7 h. 1/2 du soir, était en voiture et marchait à une grande allure, sans lanterne. Il renversa la nommée Marie Machu, âgée de 62 ans, qui reçut d'assez graves contusions. Lemaire est condamné à 50 fr. d'amende et 15 fr. de contravention.

Vol d'osier. — Matassaigne Jules, de Solesmes, a souvent besoin d'osier pour lier ses fagots, il trouve très commode d'aller en chercher dans la propriété de son voisin en escaladant la haie. Le Tribunal le condamne à six jours de prison et en raison de son jeune âge lui fait application de la loi de sursis.

Vol d'agneau. — Maricou François, 29 ans, de Quiévy, a soustrait un agneau à son patron, M. Odin, pour en faire cadeau à la nommée Machu, de St-Aubert. Me Bézin défend l'inculpé, qui est condamné à 8 jours de prison, avec bénéfice de la loi Bérenger.

Vol d'argent. — L'inculpé Lebrun J.-B., est un jeune enfant de Maretz, il est âgé de 6 à 7 ans, à deux reprises différentes, le 21 et le 24 février dernier, il a pris une pièce de 2 fr. chez Malaisieux, et une autre fois 2 fr. 60 au sieur X..., valet de chambre. La mère de ce gamin est une pauvre veuve qui voudrait qu'on mît son fils dans une maison de correction. Le Tribunal a fait revenir sur sa décision et lui remet son enfant acquitté.

Vol par escalade et bris de clôture. — Les inculpés sont les sieurs Giffaux, Remy, Broy et la mère de Giffaux, tous de Cambrai ; malgré leur jeune âge (15, 16 et 20 ans), les trois premiers individus peuvent passer maîtres dans le métier de cambrioleurs. Le 22 décembre, vers six heures du soir, ils sont entrés dans le bureau de M. Campion, fabricant de chaussures, à la gare annexe et ont soustrait une somme de 412 fr. 40, qu'ils ont remis en grande partie à la mère Giffaux. Le 22 janvier dernier, ils ont volé des souliers dans le même établissement, et ils projetaient, en cas de la femme Giffaux, d'aller, à main armée, voler chez M. Caron, près de la gare annexe. C'est le garde Gallègue qui, par son tact et son habileté, a découvert ce dangereux vol, aussi reçoit-il des félicitations du Tribunal. Giffaux est condamné à 4 mois de prison ; la mère Giffaux, pour complicité, à 3 mois ; Rémy à 3 mois et Broy à 2 mois ; ces deux derniers bénéficient de la loi de sursis.

Vol. — Le 19 janvier dernier, vers 10 heures du soir, les sieurs Giffaux Georges et Dufour se sont introduits dans l'imprimerie de M. Delignée, munis d'une pince-monseigneur, d'une lanterne sourde, d'une lime, etc., et, après avoir fracturé un tiroir, ils se sont emparés de sa contenance, c'est-à-dire d'une somme de 178 fr. 40. Dufour est condamné à 3 mois de prison, avec application de la loi de sursis, et Giffaux à 4 mois. Le Tribunal dit que cette peine ne conformera avec celle qui a été prononcée dans la précédente affaire.

Vol. — Croquefer Lucien, sans domicile, a été condamné le 6 février dernier, par défaut, par le Tribunal de Cambrai, pour vol d'une vache, à un an et un jour de prison et 16 fr. d'amende. Le sieur Croquefer a fait opposition au jugement. Il est défendu par Me Rivière. Le Tribunal maintient la peine prononcée, mais dit qu'elle sera confondue avec celle infligée par le Tribunal de Douai, le 8 mars courant condamnant judiciairement Croquefer à un an et un jour de prison et 16 fr. d'amende.

Violences, voies de fait et outrages. — Legrès Camille, du Cateau, est accusé d'injures à l'adresse du Commissaire de cette localité et de voies de fait sur la personne d'un gendarme dans l'exercice de ses fonctions. Un mois de prison et 5 fr. d'amende.

SOLESMES

Le concert de la musique municipale. — Pour tardives les nouvelles que nous en donnons, n'en sont que meilleures.

La solennité musicale a été réussie de tous points, la salle était belle, l'assistance ne pouvait être plus considérable ; les artistes furent parfaits et les applaudissements aussi chaleureux qu'ils mérités.

Remerciements et félicitations sincères doivent être prodigués sans mesure à l'excellente harmonie Solesmoise.

M. Defay, clarinettiste, 1er prix du Conservatoire de Lille ; M. Langrand, professeur de violon à l'Ecole de musique de Cambrai ; M. Léon Hautois, le flûtiste solesmois si apprécié ; M. P..., ténor, et Mlle X..., de l'Opéra, ont fourni les divers numéros du programme avec un talent et une distinction que l'on rencontre rarement, même dans les solennités musicales des grandes villes.

Nous ne parlons pas du chanteur de genre, encore inédits de la désopilante « Revue de Trépagny les Ourcins ». Si les murs avaient eu des oreilles et des yeux, ils auraient crevé de rire : jugé par là de la folle gaîté que notre comique et que les acteurs improvisés ont soulevée dans l'assistance.

Longtemps on parlera de ce concert : amateurs de belle musique et simples profanes l'ont trouvé délicieux.

FABRIQUE DE MOBILIERS
PAUL FACQ-HILST
10, Rue Royale, LILLE
Ateliers : Rue Doulcet, 8, 8, 10, 12
OUVERTURE PROCHAINEMENT

AVESNES

ANOR. — Cambriolages. — Depuis quelques jours les habitants sont mis en éveil au sujet d'une bande de malfaiteurs qui rôdent, cherchant à faire main basse dans des maisons et chapelles. C'est ainsi que, mardi matin, un maréchal-ferrant constata la disparition de quelques outils lui appartenant. C'est avec les instruments que les incendiaires sont parvenus à forcer et à ouvrir les portes très solides de la chapelle Saint-Gorgon et à faire une trouée à l'intérieur dans le mur, à l'endroit où se trouve le tronc destiné aux offrandes pour l'entretien de la chapelle. Les outils du maréchal ont été retrouvés sur place.

Une enquête a eu lieu par les soins de M. le Curé.

On apprend que des dégâts ont été commis dans une maison de commerce voisine du presbytère.

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Les Candidats du P. O. F. aux élections législatives

Du Réveil du Nord :

On annonce les nouvelles candidatures que voici :

Ardèche. — Première circonscription de Privas : Aug. Beneubourg, conseiller municipal de Lille.

Charente-Inférieure. — Première circonscription de Marennes : Florimond Fraf, administrateur de la Coopérative l'« Avenir ».

Première circonscription de Rochefort : Jules Desauvages, conseiller municipal de Mouvaux.

Eure. — Deuxième circonscription d'Evreux : Adolphe Sauvage, conseiller municipal de Sedin.

Puy-de-Dôme. — Première circonscription de Clermont-Ferrand : Charles Saint-Venant, secrétaire de l'« Union alimentaire de Lille ».

Vendée. — Deuxième circonscription de La Roche-Sur-Yon : Paul Desplanques, conseiller municipal d'Hellemmes.

Vosges. — Deuxième circonscription d'Epinal : A. Corsin, conseiller municipal de Lille.

Ces citoyens ne doutent de rien.

Mais, si au lieu de choisir parmi les « grosses légumes » du parti, on payait le voyage aux frères de misère qui n'ont jamais été à Dunkerque ni à Paris, même par les trains de plaisir, croit-on que ceux-ci refuseraient l'aubaine ?

Puisqu'il n'y a qu'à prêter son nom et à vivre pendant six semaines aux frais de la princesse.

Huitième circonscription de Lille

On a distribué jeudi à midi, dans les rues de Tourcoing la circulaire suivante :

Aux électeurs : Citoyens, M. Dron qui se croit député inamovible, a voté cette loi liberticide qui porte de quatre à six ans le mandat de député, à seule fin d'enlever aux électeurs leur unique jour de souveraineté tous les quatre ans, pour détruire le suffrage universel et la République.

Citoyens, vous lui signifierez son congé le jour du scrutin en votant pour le candidat du parti ouvrier.

Signé : *Un groupe socialiste.*

Suit une réclame pour un organe socialiste puis cette mention : Imp. V. Capart, 104, rue de Roubaix, Tourcoing.

Troisième Circonscription d'Avesnes

Réunions publiques à Ghissignies, Eth et Jeulain

Des réunions publiques, organisées par M. Marcel Gayet, ont eu lieu à Ghissignies, Eth et Jeulain, lundi 24, mardi 25 et mercredi 26.

A Ghissignies. — M. Ed. Lobry, conseiller municipal, présidait et a vait comme assesseurs, MM. Hinin et Dupire, conseillers municipaux.

Au début de la réunion, M. le Président prononça les paroles suivantes :

« Messieurs, avant de donner la parole à M. Gayet, il est bon de rappeler aux électeurs de la commune de Ghissignies les faits qui nous poussent à opposer une candidature au ministère Waldeck-Rousseau-Millerand.

Vous savez aussi bien que moi la situation faite à l'industrie sucrière et à la plantation de la betterave par la convention de Bruxelles. Il est bon de vous rappeler les effets bienfaisants que nous a procurés la loi de 1884. Elle a sauvé la culture de la betterave et par conséquent les intérêts des ouvriers et des agriculteurs.

Vous n'ignorez peut-être pas qu'à la conférence de Bruxelles ont assisté deux envoyés du gouvernement français. Et je tiens messieurs à vous citer les noms : MM. de la Tour et Chandèze qui étaient envoyés par notre gouvernement pour demander à l'Allemagne et à l'Autriche la reprise de la conférence de Bruxelles.

Par cette conférence, Messieurs, le gouvernement dont nous subissons le joug, a abandonné toutes nos primes d'exportation et détruit notre loi de 1884.

Quelle plante, Messieurs, peut remplacer la culture de la betterave ? Pour moi je vous dirai que je n'en connais aucune. C'est pour cela, Messieurs, que l'heure n'est plus aux promesses comme l'est fait certain de nos représentants, mais aux actes, et nous avons jugé, Messieurs, que nos intérêts n'étant défendu d'aucune façon, nous avons jugé bon d'accorder notre confiance à un autre représentant républicain défenseur des idées nationales soutenues par M. Jules Lemaître et M. Cavaignac. Et nous sommes convaincus qu'il saura porter devant le parlement les revendications de tous les électeurs de notre commune ».

Ce discours a été fort applaudi. M. Marcel Gayet développa ensuite son programme qui obtint un grand succès.

Le mardi 25, c'était à Eth que M. Gayet prenait la parole.

M. Bassez, conseiller municipal, préside la réunion, malgré les interruptions de quelques bruitards étrangers à la commune. M. Gayet parle et n'eut aucune contradicteur.

Jeulain. — Le mercredi 26, une réunion publique organisée par M. Marcel Gayet avait lieu à Jeulain.

MM. Deudon et Delcourt avaient pris place au bureau.

Au milieu d'une grande attention, le sympathique candidat développe son programme, dit les réformes à réaliser par la prochaine Chambre, et n'omet pas de faire le procès du ministère Waldeck-Rousseau-Gallieni si nuisible à la paix intérieure, aux finances et à l'agriculture.

Un électeur fait remarquer à M. Gayet qu'il est de Midi. Celui-ci lui répond qu'il est en effet né à Lyon, mais depuis qu'il a l'âge d'homme, il a quitté cette ville, s'est établi à Lille depuis dix ans, s'est marié, et y possède donc son foyer et ses intérêts. Du reste, depuis dix ans il a parcouru toute cette région dont il connaît parfaitement les intérêts et n'étant pas propriétaire il n'a aucun intérêt dans le Midi. Si les électeurs l'envoient à la Chambre, il aura une habitation dans la circonscription afin de rester à la portée des électeurs qui pourront ainsi venir le consulter et le diriger.

Du reste cette objection ridicule mérite bien quelques petits moyens en sont séduits les amis de M. Elie.

Les cris de vive Gayet furent poussés à la fin de la réunion de Jeulain. L'interrupteur intempestif fut tourné en dérision ; on fit des gorges chaudes sur ce monsieur, qui pourtant se procurer à *Jeumont* une lunette... afin d'y voir clair.

SOUS PRESSE

MANUEL DE L'ÉLECTEUR

pour les Élections Législatives

Ce manuel est indispensable à tous ceux qui veulent connaître leurs droits et s'occuper pratiquement des élections prochaines.

On y trouve, éclairées d'un rapide commentaire, toute les dispositions légales, — même les plus récentes — applicables aux élections législatives :

Organisation de la Chambre des Députés. — Questions d'éligibilité, déclaration de candidature, etc.

Période électorale. — Comités, presse, affichage, colportage, réunions publiques et privées.

Opérations électorales. — *Avant le scrutin :* cartes électorales, bulletins de vote, etc. — *Pendant le scrutin :* le bureau, réception des votes, contrôle et surveillance. — *Dépouillement :* Bulletins à compter et à ne pas compter, réclamations, manœuvres électorales, etc.

En vente à l'imprimerie typo-litho, *15, rue d'Angleterre, Lille*, au prix de **0,20** l'exemplaire ; **0,20** *franco.*

Quand on en prend 6 exempl. on en reçoit 7
» » » 12 » » » 15
» » » 50 » » » 70
» » » 100 » » » 150

PORT EN SUS :
Pour 7 : 0 fr. 45
Pour 13 : 0 fr. 65
Pour 70 : 1 fr. 95
Pour 150 : 1 fr. 50

ECHOS

ASSISTANCE MÉDICALE GRATUITE

Une circulaire du préfet du Nord, en date du 8 mars 1902, prescrit qu'en dehors des dépenses ordinaires et obligatoires du service de l'assistance médicale gratuite à domicile — honoraires des médecins, chirurgiens et sages-femmes, médicaments et appareils — les bureaux de bienfaisance ont pour devoir moral de réserver une partie de leurs ressources pour permettre aux bureaux d'assistance de compléter les secours qu'ils ont mission d'accorder aux malades pauvres.

En conséquence, les maires et présidents des bureaux de bienfaisance sont priés d'adresser, par l'intermédiaire des sous-préfets à l'administration préfectorale, des renseignements précis sur les sacrifices consentis en 1901 par les administrations charitables pour venir en aide aux convalescents jusqu'à ce qu'ils aient pu reprendre leur travail ordinaire. Dans les cas où les secours alloués auraient été insuffisants, ils devront indiquer le chiffre de l'allocation supplémentaire qui aurait été nécessaire pour venir efficacement au secours des convalescents.

COURSES DE LILLE

La première réunion de l'année aura lieu sur l'Hippodrome du bois de la Deûle, le lundi de Pâques, à 2 heures. Voici la première partie des engagements :

Prix d'ouverture. — MM. J. Goyard, Pleine Eau et Le Capucin ; L. Gauquelin, Keystone ; J. Cole, Vaillant ; A. Loude, Mascarat ; L. Cottin, Carmagnole ; F. de Boissieu, Satellite ; C. Rouper, Rivoli II ; B. Léonino, Wirsova et Guernavaca ; A. Watkins, Droux ; P. Aumont, Chancelier et Pastille ; L. Bara, La Havane ; Herdebault, Andréo. — 15 engagements.

Steeple-Chase Militaire (2e série). — MM. H. Juille, Petruchio ; De Lasterrie du Saillant, Ourson ; E. Gaston, Titus VI ; E. Trillat, Marracaz ; W. Carnel, Bit ; F. Deroslaux, Déception ; De Maressol, Haribaos ; Lainé, Hamle ; J. De la Brière, Demeure ; Queneau, Mayda ; Jossau-Simonard, Lady Key ; G. de Vallrugen, Eratadon ; De Montarnal, Oudjne ; D'Angerville, J'y Vais ; E. Desquilbet, Adriatique ; Maubourguet, Cinna ; Carraud, Diamond Queen ; Lainé, Clucheder Roy. — 18 engagements.

Prix du Début (trot monté ou attelé). — MM. L. Tacquet, Sheik ; T. Jordan, Avenir ; H. Maasch, Slang-Ala ; Louis Laffon, Quintal ; Dergueuse, Tarin ; L. Hémard, Nerva et Sarcelle ; M. Reynaert, Clansby et Speedon ; E. Bonneau, Quinaud ; G. Bernaert, Oxe ; Th. Lameyre, Péronne ; Chapuis, Téléphone ; Carouite, Royal-Picard et Torpille ; E. Demets, Pompier ; Prince Michel de Hourdel, Bodarok ; G. Hesse, Uriel ; Copin de Vandenberbore, Pistache et Molus ; C. Vandenberghe, Rapin ; Arthur de Waziers, Trésor ; A. Dassonville, Libertin ; H. Dumulin, Satory ; Caudron, Lucioie ; A. Deroubaix, Sagittaire ; Aug. Lulling, Titania ; Bénguet, Ballet ; Mermier, Miss Sidney ; Isling, Cache-toi ; Pollet, Sigurd ; L. Ghesquière, Capucine ; A. Dobigies, Uri ; Mme Cardon, Quinparlette ; M. Lefebvre, Ormzal et Ubu Roi.

PARIS-ROUBAIX

Nous avons publié au fur et à mesure qu'ils parvenaient à notre connaissance les noms des concurrents de la grande épreuve de dimanche prochain. A part Maurice Garin qui, paraît-il, a définitivement renoncé à ce genre de courses et semble vouloir se reposer à jamais sur ses lauriers de Paris-Brest on peut dire que tous les meilleurs spécialistes d'Europe s'aligneront dimanche au départ, à Chatou.

Nous voyons parmi les favoris : Le-bi, le vainqueur de Paris-Roubaix 1901, de Bordeaux-Paris 1901, le rival malheureux de Garin dans le dernier Paris-Brest ; Aucouturier, le gagnant de Bruxelles-Roubaix 1901, Oscar Lepoutre, le Stayer lillois, vainqueur de nombreuses épreuves de fond ; Ambroise Garin, vainqueur d'une course de 24 heures, qui a bien l'intention d'inscrire son nom au côté de celui de son frère Maurice, sur la liste des vainqueurs de Paris-Roubaix ; Fischer, le célèbre « grimpeur » ; Wattelier, qui battait Taylor, dimanche dernier à Lyon ; Barrt, le vainqueur des 24 heures de Roubaix 1901 ; Dercœk, le « lion » de Stekene ; Hoh, Foubeaux, etc.

La suppression complète de toute aide automobile va changer les conditions de la course. Que vont faire les Lesna, Lepoutre, Garin, Fischer et autres derrière de frêles bicyclettes, ne pouvant avoir d'autres secours que ceux bien modestes que peuvent procurer les cyclistes ? Les hommes et les bicyclettes, cette année, et c'est tout ! Ce retour à l'ancien temps c'est le régime de l'égalité et c'est pourquoi la lutte ne sera que plus belle, le sport ne sera que plus sincère.

POUR PAQUES

Aux Grands Magasins *Deweck et Frères, Lille*, actuellement exposition de costumes pour *Enfants et Garçonnets.*

BELGIQUE

La Musique à Tournai. — Nous avons annoncé, il y a quelque temps déjà, le grand concert annuel de la *Société de Musique de Tournai*, qui interprétera le beau drame biblique de Saint-Saëns, *Samson et Dalila*. Les solistes chargés des principaux rôles de cette œuvre sont : Madame Florelli, mezzo-soprano ; M. Swolfs, ténor ; M. Séguin, baryton ; M. Pieltain, basse. La présence seule parmi les solistes de M. Séguin, l'éminent créateur du rôle du Grand-Prêtre au Théâtre royal de la Monnaie, à Bruxelles, est déjà un sûr garant de succès. Ajoutez à cet attrait celui des merveilleux chœurs de la *Société de Musique de Tournai*, et nul doute que la foule se porte en masse à Tournai le 6 avril prochain.

La bureau de location pour le Concert sera ouvert à la Salle des Concerts, place du Parc, à Tournai, à dater du lundi 31 mars, de 9 à 4 heures et les jours suivants de 2 à 4 heures. Le prix des places est fixé comme suit : Première (numérotée) 5 fr. ; Secondes (non numérotée) 2 fr. On peut retenir des places par correspondance, en envoyant un bon postal au trésorier de la Société, Salle des Concerts, place du Parc.

La répétition générale aura lieu le 5 avril, à 8 h. du soir. Prix d'entrée : 2 francs.

Pour cause de dissolution de société
LIQUIDATION
des Bronzes, Garnitures de Cheminée, Objets d'Art, Appareils d'Eclairage, Chenets, etc.
FACQ-DURDAN ET FILS
Rue Esquermoise, 86, LILLE

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame DESCATOIRE

Née Catherine-Cécile SAISON, décédée à Lille, le 21 mars 1902, dans sa soixante-quatrième année, munie des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux **Convoi et Vêpres des Morts** qui auront lieu le samedi 29 mars, à neuf heures, en l'église Saint-André, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de Lille pour être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Voltaire, 8, à huit heures trois quarts.

Un Service sera célébré en ladite église, le mardi 1 avril, à six heures et à onze heures.

Les Dames sont priées d'y assister. 9

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame veuve LORIDAN

Née Céline DUTHOIT, décédée à Armentières, le mardi 25 mars 1902, à l'âge de soixante-douze ans, munie des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Office de 1re classe, qui auront lieu le samedi 29 mars, à dix heures, en l'église Saint-Vaast, sa paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de la ville, pour y être inhumé.

L'assemblée à la maison mortuaire, rue Saint-Charles, 15, à Armentières.

Un Service sera célébré en ladite église, le mardi 1 avril, à dix heures.

MARCHÉS DE LA RÉGION

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : » 100 ... fin pain n° 1, » 90 ... ; n° 2 : » » ; Cuite 1er jet : » » » » 66 à 75 à » » » ».

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. : 25 ... à » » »

Marché du blé. — Prix moyen, au 26 mars — blé blanc : 15,65 l'hectolitre ; blé roux : 15,76 — Prix de 100 k. de fleur 1re qualité : 37....

Les blés marchés réunis (Lille, Douai, Arras, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck, Orchies et Arras. — Blé blanc, prix moyen de l'hectolitre : 15 62 ; blé roux : 14,64.

Taxe officielle du pain à Lille, au kilog. — Pain de fleur ou de gruau : 0,52 ; pain blanc : 0,51 ; pain bis ou de ménage : 0,47.

Halles Centrales. — Cours du 19 au 25 mars (au kilog.) — Bœuf : 1,40 1,30 ; vache : 1,30 1,20 ; taureau : 1,10 1,00 ; veau : 1,85 1,55 ; mouton : 1,95 1,85 ; porc : 1,60 1,50

Marché aux bestiaux. — Prix du revient au kilog. du 25 mars 1902. — Bœufs : 1,40 ... 1,45 ; vaches : 1,40 1,28 1,35 ; taureaux : 1,41 1,30 1,08 ; veaux : 2,30 2 17 1,95 ; moutons : ....

Marché aux Pommes de terre. — Cours du 20 au 26 mars (aux mille k). — Paille : 60 ... 70 ; foin : 110 ... 105... ; lentilles : 140... 110 ... ; sainfoin : 105... 100... ; luzerne : 115 ... 110... ; trèfle : 125 ... 110... ; hivernage : 100... 90...

Arras 27 mars. — *Marché aux Veaux et aux Porcs gras.* — Veaux : 55 amnenés vendus de 1.1 à 1 30 le k. vivant. — Porcs : 60 amenés vendus de 1.00 à 1.075 le kilo vivant.

Cossettes de Chicorée
LILLE, 26 Mars.
Disponible . . . . 15 25 à ... ..
Livrable . . . .
Récolte 1902, oct.-nov.-déc. 16 25 à ... ..

Paris, 26 Mars.
SUCRES RAFFINÉS (cote officielle). — La vente reste assez calme en disponible : les cours s'inscrivent sans changement.

On cote les pains de 50 à 99... les 100 kil. en disponible par wagon complet et suivant marqué.

Cours pour l'exportation franco sur wagon on cote Dieppe, 28... à 29... les 100 kil.

PRODUITS ACCESSOIRES. — La demande est peu active ; les cours s'inscrivent sans changement.

On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Surchoix, cas. rang. logé cart. 5 k.	99	100 ..
Caisses de 50 à 60 kil.	99 50	100 50
Caisses de 25 à 30 kil.	100	101
Caisses de 10 kil.	100 50	101 50
Bins déchets	93	94 ..
Irréguliers	93	94 ..
Petits déchets	92 50	93 50
Sucres en poudre	93	93 ..
Semoules (suivant finesse)	96	97 ..
Glaces	92	93 ..
Cristallisés extra acquitté	82 50	83 50
— en poudre	83 50	84 50

MARCHE AUX FOURRAGES & PAILLES

Fourrages et paille en gare. — On cote sur wagon, par 520 kilos, en gare d'arrivée à Paris.

Foin 1re qualité	42 50	Paille de blé	34	37
Luzerne 1re qua.	38 48	— d'orge	28	32
Paille de blé	28 32	— d'avoine	25	28

LA CHAPELLE, 19 Mars.

	1re qual.	2e qual.	3e qual.
Paille de blé	27 28	25 27	30 34
— de colza	41 42	36 40	32 36
— d'avoine	30 36	32 35	28 32
Foin nouveau	46 »	48 51	50 56
Luzerne nouvelle	50 55	48 50	44 48

LE HAVRE, 27 Mars.

Cafés de la Clearing-House (Ouverture, 11 h.)

COTONS

Mars	55 12	Juillet	54 75	Novemb.	51 25
Avril	55 »	Août	54 62	Décemb.	50 75
Mai	55 »	Septem.	54 50	Janvier	50 50
Juin	54 75	Octobre	52 75	Février	50 25

Tendance soutenue. — Ventes : ... balles.

CAFÉS

Mars	37 50	Juillet	38 25	Novemb.	39 50
Avril	37 50	Août	38 50	Décemb.	39 75
Mai	37 75	Septem.	39 »	Janvier	...
Juin	38 »	Octobre	39 25	Février	...

Tendance soutenue. — Ventes : 68.000 sacs.

Pétrole, en francs par 100 kilos. — Raffiné.

Disponible	16 50
Courant	17 50
Avril	17 75
Mai	17 75

Saindoux, en francs par 100 kilos. — fermes.

Wilcox, mars	123		...
— avril	122 50		...
— mai	121 50		...
— juin	121		...
— juillet	120 75		...
— août	120 75		...
— sept.	120 75		...

LAINES

ANVERS, 27 Mars, 2 h. 30. — Tous les prix s'entendent en francs.

Laines (cote offic.). — Prix moyens en francs par kilos. — Peignés allemands (contrat B).

Avril	4 49 1/2	Octobre	4 50
Mai	4 42 1/2	Novembre	4 50
Juin	4 45	Décembre	4 50
Juillet	4 45	Janvier	4 52 1/2
Août	4 47 1/2	Février	4 52 1/2
Septembre	4 47 1/2	Mars	...

soutenues. — Ventes : 650.000 kilos

COTONS

NEW-YORK, 26 Mars.

Recettes 11.000 balles contre 22.500 en 1901 et 11500 en 1899. — Total de la semaine : 656.800 balles contre 74.300 en 1901 et 72.000 en 1899

Marché soutenu.

	25	26		25	26
Mars	8 03	8 09	Septembr.	8 05	8 11
Avril	8 00	8 00	Octobre	7 93	7 97
Mai	8 00	8 06	Novembr	7 85	7 90
Juin	8 03	8 08	Décembr.	7 85	7 90
Juillet	8 05	8 01	Janvier	...	...
Août	8 03	8 03	Février	...	...

Midding Upland à New-York. ... 8 38
— New-Orleans ... 8 38

LIVERPOOL, 27 Mars.

Ventes probables : 07.000 balles.
Marché calme.
Futurs. — Hausse 5 à 2/128.

Les maladies de l'estomac, mauvaises digestions, aigreurs, etc., sont soulagées immédiatement par les **Pastilles Vichy-Etat**, à la dose de 2 ou 3 après chaque repas. — Pour éviter les fraudes et imitations, avoir soin d'exiger « **Pastilles Vichy-Etat** ». Ne se vendant qu'en boîtes métalliques scellées portant le cachet « **Vichy-Etat** ». 1

INSTITUT ORTHOPÉDIQUE
de Cauteleu-Lille
Docteur J. SALMON, Directeur

Traitement rationnel et trophique, par une méthode non sanglante, des affections articulaires, osseuses, musculaires et nerveuses — aiguës ou chroniques —, et en particulier des luxations congénitales de la hanche, coxalgies et coxopathies diverses. Luxations, entorses, fractures et leurs conséquences, telles que raideurs, périarthrites, ankyloses fibreuses. Arthrites rhumatismales ou autres. Pieds-bots. Déviations de la taille (scoliose, cyphose, Mal de Pott).

Consultations gratuites le mardi et le samedi, de 10 heures à midi, pour les malades munis d'une attestation régulière d'indigence.

EN 15 JOURS Guérison complète de l'Albumine et de toutes les Maladies provenant de l'appauvrissement du Sang par l'emploi des Vermeilles Remèdes du Dr Lagout, Membre corresp. de l'Acad. de Médecine, Paris. Des milliers de certificats en attestent l'infaillibilité. L. FAVALLE, Ph.-1 Hyppolite (Pyr.-Or.), unique préparateur du Trésor complet, 7 en 1. Notice contre 2 timbres 10 c.

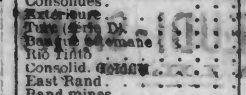

Comptoir Scientifique du Nord
32, Rue Faidherbe (près rue de la Gare) *à Lille*
Jumelles, Lunettes-Vues, Lunettes Pince-nez, etc.
Exécution des ordonnances de MM. les Oculistes
La Maison se charge de toutes les réparations

Au lieu de ces mixtures étranges
qui, tous les jours, sont livrées à la consommation avec les réclames les plus tapageuses, sous le titre fantaisiste d'APÉRITIF, ne consommez que l'excellent VIN de
BANYULS-TRILLES *Quinquina*
et vous ne tarderez pas à en ressentir les bienfaits surprenants.
Dans tous les Cafés et les bons Estaminets
Exiger l'étiquette sur la bouteille

Les **PILULES GOBERT** dites **FRANÇAISES**, purifient le sang, donnent de l'appétit ; elles purgent doucement et sans coliques, guérissent jaunisse, rhumatismes, apoplexies, migraines. 1 fr. la boîte. *Pharmacie Centrale*, 26, rue Esquermoise, Lille

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, alors qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera tout l'humanitaire, est la conséquence d'un vœu. Ecrire par lettre ou carte postale, à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier, et enverra les indications demandées.

Bourse Commerciale de Paris

27 Mars 1902
(COURS DE CLÔTURE)

Blés soutenus		**Huile de lin** soutenue	
Courant	22 ..	Courant	74 50
Prochain	22 10	Prochain	70 75
Mars-Juin	22 45	4 mai	70 50
4 mai	22 60	4 derniers	69 25
J.-Août	22 75		
Farines soutenues		**Huile de Colza** soutenue	
Courant	26 60	Courant	62 ..
Prochain	26 75	Prochain	61 75
Mars-Juin	27 25	4 mai	61 75
4 mai	27 50	4 derniers	61 50
J.-Août	27 50		
		Sucres non cotés	
Avoines fermes		Courant	21 50
Courant	22 30	Prochains	21 75
Prochain	21 65	Mars	... ..
Mars-Juin	22 ..	4 mai	22 25
4 mai	21 ..	J.-Août	22 37
J.-Août	20 ..	4 oct.	23 12
Seigles calmes		**Alcools** soutenus	
Courant	14 90	Courant	25 50
Prochain	14 75	Prochain	25 75
Mars-Juin	15 ..	4 mai	27 ..
4 mai	14 75	4 dernier	28 ..
J.-Août	14 50	Stock	23.800
		Circ.	... p.

Farine, marque de Corbeil 30.

BOURSE DE BRUXELLES

27 MARS 1902	Cours précéd.	Cours dernier
3 % belge, 1re série	99 75	99 45
Ville d'Anvers 1887	107 50	107 50
Ville de Bruxelles 1886	108 50	109 —
Bruxelles (Mert. 2 % 1897	87 —	87 —
Ville de Gand 1893	93 50	93 —
Ville de Liège 1897	92 75	92 75
Ville de Tournai 1874	58 50	— —
Congo (lots à primes)	81 25	82 —
Banque Nationale	3595 —	3590 —
Tramw. Bruxellois	475 —	470 —
Economiques	323 —	328 —
Electrique de Gand 4 %	84 —	— —
Lille	270 —	— —
Aciérie d'Angleterre	4 0 50	415 —
Aciéries d'Avers	102 —	102 50
Forges, Acièr. de Bruges, 5 %	70 —	— —
Cockerill	1060 —	2050 —
Nieuport (chant navals)	131 —	132 —
Prévoyance (Forges)	1600 —	1600 —
Providence Russe	62 50	133 —
Aperomour	1550 —	1575 —
Anderlues	227 —	240 —
Bernissart	375 —	— —
Charbonnages belges	279 50	— —
Courrelles-Nord	1710 —	1790 —
Espérance B.-Fortune	540 —	555 —
Grande Machine à feu à Dour	1900 —	1940 —
Grand-Mambourg	565 —	— —
Haine St-Pierre. La Hest	175 —	— —
Houill. Unies bass. Charl.	170 —	178 —
La Haye	790 —	— —
Marcinelle (Charbonn)	750 —	765 —
Marienscheut	1852 50	— —
Nord de Charleroi	2250 —	2250 —
Produits au Flénu	3750